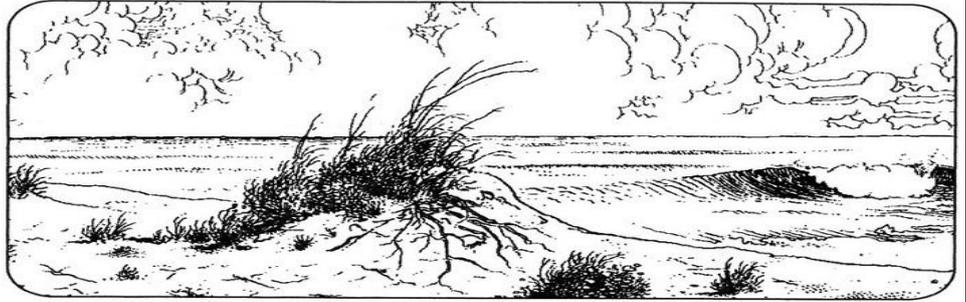


*Collectif des
Associations de
Défense de l'
Environnement
Pays Basque
Sud des Landes.*
(60 associations)



CADE
124 Chemin de Galharet
64990 Mouguerre
05 59 31 85 82
pachonlgv@gmail.com

Bayonne le 11 juin 2025

CADE – Contribution à la concertation sur le projet ReSTart de Verso Energy à Tartas – Cahier d'Acteur

Mais où est passé l'objectif de SOBRIETE ?

Quelques remarques préalables sur ReSTart * :

- Oui , ReSTart n'est pas E-CHO qui consomme directement le bois et la biomasse au profit du carburant de l'aviation.
- Il s'appuie sur un CO2 qui auparavant était relâché dans la nature, issu des activités de l'usine Ryam. A ce titre il n'est pas pour l'instant responsable des coupes importantes de bois et des conséquences sur la diminution des puits de carbone (un comble pour un projet qui prétend décarboner), ni des conflits d'usage qui se confirment déjà.
- Cependant, nous verrons par la suite que les implantations des porteurs du projet sont systématiquement adossées à des zones forestières. Des zones fortement industrialisées pourraient l'attirer également.

Nos observations et réserves sur le projet ReSTart visent tout d'abord :

Une consommation d'eau conséquente: *selon Verso, ReSTart utilisera l'eau de Ryam, mais...*

- Le projet prévoit une consommation de 80m³ par heure, mais **page 72** le détail est de 180 m³/h (100 m³ rejetés et 80m³ consommés) soit 700 000 m³ consommés par an mais 1 576 800 m³ prélevés par an. Certes une partie proviendra de Ryam mais cela est tout même significatif au moment où l'Agence du bassin Adour Garonne prévoyait une économie de 37 millions de m³ à l'horizon 2030.
- En période d'étiage, de stress hydrique, l'accès à l'eau n'est pas garanti : déjà vécue par Ryam, cette situation a mené à réduire le pompage. Qu'en serait-il alors de l'efficacité industrielle de ReSTart ?
- Une inquiétude reste par ailleurs légitime sur la qualité des rejets notamment en température et oxygène (cf. Ryam).

L'Etude des risques: *selon Verso, « Ryam est déjà Seveso », rien de plus pour reSTart...mais...*

(activité propre de Verso ainsi que le stockage minimisés lors de la réunion de clôture du 10/06/2025)
Annoncé en Seveso seuil bas, sous réserve que réévalué le projet ne se classe en seuil haut, l'usine devra respecter des normes rigoureuses et il est déjà étonnant que nous n'ayons pas en notre possession l'étude d'impact et l'étude des dangers afin que le classement soit avéré.

Les Déchets et transports :

Le projet annonce 400t de boues résiduelles par an et 60t par an issues des catalyseurs utilisés. Quid de ces déchets ?

Verso affirme que la voie ferrée sera utilisée : compte tenu de l'industrialisation de la zone et des nuisances induites pour les salariés et la population, il est indispensable que l'ensemble des industries stoppe l'afflux de

camions : Ryam refusant de payer les 600 000 euros exigés, un engagement ferme de Verso à trouver une solution ferroviaire est indispensable .

Mais les observations du CADE visent surtout :

La forte consommation électrique:

- **Page 47** on nous annonce une puissance nécessaire de 450 MW ce qui est l'équivalent de plus de 17% de la centrale nucléaire de Golfech pour prendre comparaison avec le projet E-CHO (20% au début et désormais de 18%).

○ Il est donc certain qu'avec le cumul de différents projets Golfech se voit attribuer deux nouveaux réacteurs EPR !

○ On peut aussi se demander si l'état français est prêt à faire face à de nombreux projets énergivores, aux priorités de l'énergie, aux nombreux champs photovoltaïques induits etc...

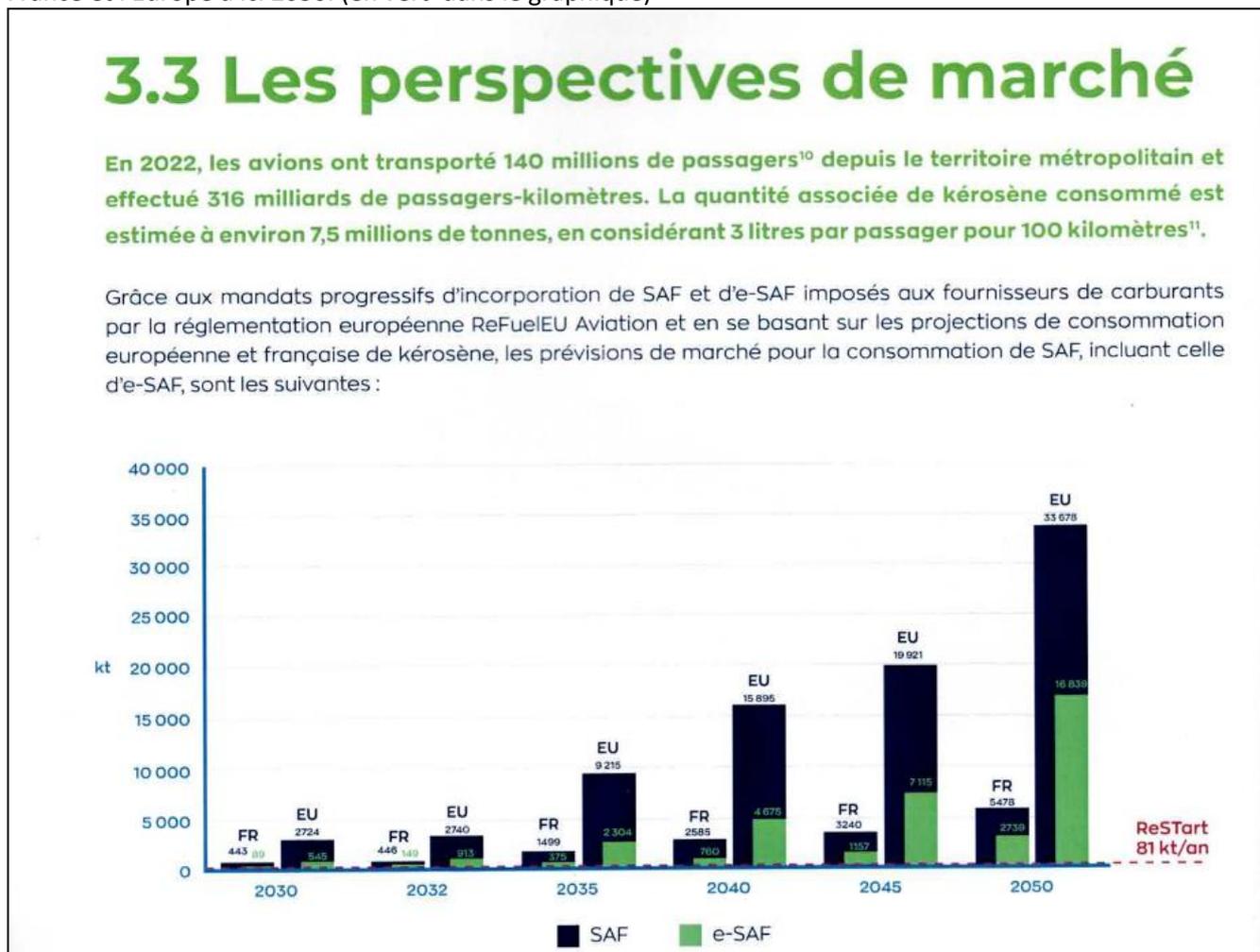
- Le projet par ailleurs nécessitera de tirer une nouvelle ligne aérienne ou souterraine.

L'argument principal pour nous sera évidemment l'absence de sobriété énergétique par diminution de la part de l'avion, notamment des vols des jets privés . C'est un fait, ReStart participe de l'augmentation exponentielle des vols dans les prochaines années, ou à minima de leur maintien qu'il encourage quand il faudrait diminuer drastiquement le nombre des vols...

Faut-il craindre une plus grande pression sur la ressource bois de nos forêts ?*

A ce sujet, le dossier fourni révèle des informations intéressantes:

- En **p30** nous trouvons un graphique qui détaille la demande en e-SAF (carburant produit par Restart) pour la France et l'Europe d'ici 2050. (en vert dans le graphique)



Restart annonce une production de 81 kt de e-SAF par an. Il dit et écrit que la production restera constante . D'ailleurs en 2050 on peut lire dans le graphique que la production est toujours de 81 kt. Ces affirmations laissent

entendre qu'il n'y aura donc pas de demande de CO2 supérieure et que Ryam n'augmentera pas ses coupes de bois/ biomasse.

- En 2032 selon le graphique la France incorporera 89 kt de e-SAF. Avec 81kt, ReStart fournirait donc presque la totalité de la demande française, 91% .
- En 2025 les besoins de la France seront de 2789 kt. Avec ses 81kt, ReStart ne fournira désormais que 3%

Voici donc une usine quasi hégémonique captant 91 % du marché en 2032 se laissant rogner par les concurrents pour finir à 3% du marché en 2050. Il semble au CADE que le système capitaliste est légèrement plus féroce que cela.

On rétorquera que nos sympathiques promoteurs ouvriront sans doute d'autres sites ailleurs. Oui c'est vrai d'ailleurs ils sont détaillés à la page 19:

Dézir à Rouen avec une production de 81 kt/an
Ep-hyne à Epinal avec 81kt également
Lichen à Saillat sur Vienne avec 153 kt

- Au total avec Tartas cela fera une production de 396 kt en 2032 dépassant largement les besoins du marché français et donc visant le marché européen.
- Mais en 2050 la production de ces sites couvrira seulement 14,5 % du besoin français

Encore une fois nos promoteurs laisseraient partir la manne sans extension de la production ?..

Le CADE note un autre détail remarquable: Dézir à Rouen récupérant le CO2 d'une papèterie se situe dans un environnement industriel (quoique adossé à une grande forêt de hêtres), Ep'hynes à Epinal c'est les Vosges et Lichen dans la Vienne c'est également une zone forestière.

Il y a une constante, c'est l'adossement à des zones forestières pour le captage du CO2.

Une augmentation de la production viendrait d'une plus grande pression sur la forêt
Il nous faut dire que c'est tout de même un comble de prétendre décarboner le carburant en diminuant le puits de carbone forestier...
En conséquence...

Dans ce monde si peu angélique, le CADE garde l'œil et les oreilles grands ouverts sur la question d'une éventuelle augmentation de la production et son impact sur le puits de carbone forestier.

Fin mai, l'Union Européenne a rendu publique son évaluation des Plans Nationaux en matière d'Énergie et Climat visant la décarbonation par la technique.

Pour les puits de carbone, l'écart est de 45 à 60 Mns de tonnes de CO2 sur les prévisions 2030.

Pourquoi ?

L'artificialisation des terres et la demande accrue en bois de foresterie sont déjà problématiques.

Les forêts dépérissent, sont surexploitées tant la demande en bois / énergie explose.

Les conflits d'usage pour le bois sont déjà là par ailleurs.

L'Union Européenne met aussi en garde les Etats membres, dont la France, qui n'ont pas de dispositif spécifique pour la sobriété : l'inscrire au fronton des projets tels ReStart ne reste qu'un vœu pieu.

En conclusion :

La sobriété énergétique ne sera qu'en diminuant la part de l'aviation, notamment des vols des jets privés, et non en accompagnant l'augmentation exponentielle des vols dans les prochaines années.

C'est pourquoi il nous faut dire que l'argument principal contre ce projet reste l'absence de sobriété énergétique.